



L'INSTITUT DE DROIT DES AFFAIRES propose en formation initiale et continue

DESU DROIT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Sous la direction de Jean-Noël STOFFEL Maître de conférences

123 heures de séminaires spécialisés, animées par des universitaires et des praticiens de l'ESS à travers 13 modules :

- Introduction à l'ESS
- Droit des associations, des fondations, et des fonds de dotation
- Droit des coopératives
- Droit des mutuelles et des syndicats
- Fiscalité des organismes de l'ESS
- Comptabilité et finance des structures de l'ESS

- Spécificités du droit social et des ressources humaines de l'ESS
- Droit public et ESS
- Restructurations
- Droit comparé
- Droit des établissements sanitaires sociaux et médicosociaux
- Entreprenariat social
- Révision coopérative

Nouveauté rentrée 2020 : enseignements organisés sous forme de sessions en présentiel et de visio-conférences



Date de début des cours : novembre

Date limite de dépôt des candidatures : 20 octobre

Pour tout renseignement, contacter: sylvie.roux@univ-amu.fr

04.42.17.29.44